

Liberté Égalité Fraternité





L'année 2022 a été marquée par la sortie de crise sanitaire et par l'apparition de nouveaux défis. Le retour de la guerre aux portes de l'Europe a demandé aux services de l'État de s'organiser pour accueillir les déplacés ukrainiens. Les multiples conséquences du conflit, avec notamment la hausse de l'inflation, constituent un défi pour le pouvoir d'achat de nos concitoyens, à l'heure où la situation économique est marquée par une reprise.

Par ailleurs, les manifestations du changement climatique se sont faites de plus en plus pressantes, avec l'épisode de sécheresse à l'été et la mini-tornade qui s'est abattue sur la commune de Suippes à l'automne.

En parallèle, la Marne a connu, en 2022, de belles réussites. La foire de Châlons-en-Champagne a renoué avec les grandes périodes, après deux ans de

Le mot du préfet

crise sanitaire. Les moissons puis les vendanges ont été particulièrement réussies. L'emploi a montré de beaux résultats, avec une baisse de 7,7 % du nombre de demandeurs d'emploi et un effort accru pour pourvoir les emplois vacants. Enfin, plusieurs projets d'importance pour le département se sont concrétisés, comme l'accord sur le fret ferroviaire, qui a permis de pérenniser des lignes menacées de fermeture; et pour dynamiser le territoire, d'autres projets se poursuivent, comme le programme « Petites villes de demain ».

agi, en 2022, aux côtés des élus, le travail de ses agents, il soudes collectivités et de tous les ligne leur engagement au service acteurs engagés dans la vie de du territoire et de ses citoyens. notre département, pour apporter des réponses concrètes Je tiens à saluer leur investismesses de notre pacte social:

- l'ordre:
- · accompagner la transformation de la société, pour lui permettre de faire face aux défis de demain, notamment la lutte contre le changement climatique;

- soutenir l'activité économique et la trajectoire vers le plein-emploi, en répondant aux besoins de recrutement, tout en assurant la protection des salariés;
- et, enfin, favoriser la cohésion sociale et territoriale. pour que, peu importe où ils habitent ou leur milieu social, les habitants de la Marne aient accès aux mêmes services publics et aux mêmes opportunités.

Ce rapport ne saurait retracer l'ensemble des actions de l'État. Les services de l'État ont donc Toutefois, en mettant en avant

aux attentes des habitants, et sement pour une société plus pour préparer l'avenir. L'État sûre, plus durable, plus prospère dans la Marne s'est ainsi mobili- et plus juste, au cœur d'un tersé pour remplir les grandes pro- ritoire, la Marne, qui, dans l'histoire, a montré sa capacité de résilience. Gageons que l'avenir • protéger la population, à sera tout aussi rempli de possitravers l'action des forces de bilités pour les Marnaises et les Marnais: l'État y est engagé.

Sommaire

Les faits marquants de l'année 2022	p.6
 La sécurité de la population Maintenir l'ordre public Renforcer la sécurité routière Lutter contre les violences familiales et les violences faites aux femmes Garantir la sécurité des produits et la protection du consommateur Prévenir et gérer les risques naturels et technologiques 	p.8 p.10 p.14 p.16 p.18 p.20
 II. La transition écologique et énergétique 1. Accompagner le déploiement des énergies renouvelables 2. Encourager la rénovation énergétique 3. Préserver la nature et la resource en eau 	p.22 p.24 p.28 p.30
III. L'économie, l'agriculture et l'emploi 1. Soutenir et dynamiser l'économie 2. Protéger les salariés 3. Accompagner le monde agricole 4. Avancer vers le plein emploi	p.32 p.34 p.38 p.40 p.42
IV. La cohésion sociale et la citoyenneté 1. Lutter contre la pauvreté 2. Favoriser l'accès au logement 3. Encourager la citoyenneté	p.48 p.50 p.52 p.54
 V. L'équité territoriale 1. Accompagner les villes de demain 2. Soutenir les projets des collectivités locales 3. Améliorer l'accès des Marnais aux services publics de proximité 	p.58 p.60 p.64 p.68

Les faits marquants de l'année 2022

17 mars



Accueil des déplacés ukrainiens

20 juillet



Visite à Reims de la directrice de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) Anne-Claire MIALOT

22 août



Opération anti-rodéos

4 avril



Prise de fonctions du préfet de la Marne Henri PRÉVOST

22 juillet



Visite de l'entreprise Latitude

2 septembre



Inauguration de la foire de Châlonsen-Champagne en présence de Jean-Christophe COMBE, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

6 juillet



Maraude avec la Croix Rouge à Reims

23 juillet



Retour des pompiers de Gironde

7 octobre



Signature de la Charte EcoWatt de la préfecture de la Marne avec Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publique

17 octobre



Séance de restitution du Conseil national de la refondation « Notre école, faisons-la ensemble », en présence du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap NDIAYE, au collège Pierre Souverville de Pontfaverger-Moronvilliers

5 novembre



70° édition du congrès départemental de l'association des maires de la Marne, autour d'enjeux tels que la sécurité énergétique, l'eau et la biodiversité

19 octobre



Signature d'un Plan Champagne rénové par la préfète de la région Grand Est Josiane CHEVALIER et les professionnels du Champagne, pour renforcer la sécurité de la filière

7 novembre



Pose de la première pierre du commissariat d'Epernay, à l'occasion de la visite du ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN

3 novembre



Visite à la banque alimentaire de Reims de la Première ministre, Elisabeth BORNE, à l'occasion du lancement du Fonds d'aide alimentaire durable doté de 60 millions d'euros pour 2023

15 décembre



Visite du marché de Noël de Reims par la Ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, Olivia GRÉGOIRE





1.1 Maintenir l'ordre public

L'année 2022 a été marquée par une implication toujours plus importante des forces de l'ordre, en lien avec les polices municipales, dans la sécurité de la population :

Une présence renforcée sur la voie publique a permis de lutter de manière préventive contre la délinquance et le sentiment d'insécurité.



26 449 heures

consacrées à des patrouilles pédestres sur la voie publique



4 317 heures

consacrées aux opérations de sécurisation des transports en commun (+ 83 % entre 2021 et 2022)

De multiples opérations de contrôles ont été menées, pour lutter contre les rodéos urbains :



747 opérations

De lutte contre les rodéos, avec :



3 858 Personnes contrôlées



Engins saisis



Infractions relevées



56 Interpellations

La lutte contre la drogue a fait l'objet d'une action volontariste des services de l'État :

- Les policiers ont intensifié les opérations « coup de poing » contre les points de deal.



282

Opérations menées sur les points de deal



113

Placements en garde à vue



Hausse des saisies

52 kg de résine de cannabis, 8 kg d'herbe de cannabis, 4 kg d'héroïne, 13 500 cachets d'ecstasy.



679 amendes

forfaitaires délictuelles pour usage de stupéfiants

- En parallèle, l'État s'attaque au problème à la source, en soutenant la prévention des conduites addictives et la capacité à « dire non », notamment chez les jeunes.



Un soutien financier de près de 80 000 €

aux actions de prévention et de sensibilisation

2 exemples:

- Le Centre de loisirs jeunes Y- L'association de Sauvegarde de la police nationale, avec 700 à 1 000 jeunes sensibilisés jeunes du quartier prioritaire de la dans des collèges et lycées de ville de Vitry-le-François. l'arrondissement de Reims.
 - de la Marne, qui agit auprès de

Enfin, les services de l'État ont œuvré à limiter les armes en circulation, pour prévenir les violences intrafamiliales, les accidents domestiques et les vols d'armes. :

- L'opération nationale « Déposons les armes », permettant l'abandon simplifié des armes à l'État, s'est tenue en décembre 2022 dans deux points de collecte, à Châlons-en-Champagne et Ville-en-Tardenois.
- Cette campagne a permis de collecter près de 1 500 armes et 35 000 munitions.

FOCUS

La signature des contrats de sécurité intégré de Châlons-en-Champagne et d'Épernay les 10 septembre et 16 novembre 2022, le gage d'une dynamique renouvelée de lutte contre l'insécurité

À défi global, réponse globale et coordonnée : pour lutter au mieux contre l'insécurité, le ministère de l'Intérieur, le parquet du tribunal judiciaire de Châlons, l'Éducation nationale et, respectivement, les mairies de la circonscription police de Châlons-en-Champagne et la mairie d'Épernay, ont signé un contrat de sécurité intégré.

Cet outil, mis en place avec les élus, permet de lutter plus efficacement contre l'insécurité, en associant tous les acteurs, de la prévention à la répression. Les évolutions sont concrètes : désormais, la police municipale de Châlons-en-Champagne intervient, en coordination avec la police nationale, sur l'ensemble de la circonscription de sécurité publique pour assurer la sécurité de ses 60 000 habitants.



1.2 Renforcer la sécurité routière



Cette année encore, la lutte contre l'accidentalité routière constitue un enjeu majeur pour les services de l'État.









Dans ce contexte, les opérations contre l'insécurité sur la route, menées par les forces de l'ordre, ont été intensifiées :





Radars dans le département 35 radars fixes, 11 radars autonomes.



Opérations de contrôle routier 726 opérations de contrôles alcoolémie, 381 opérations de contrôles vitesse, 8 opérations zonales, par exemple 1 opération « transports scolaires » et 1 opération « deux-roues ».



Suspensions de permis 1 005 pour vitesse, 699 pour alcool, 695 pour stupéfiants.

En parallèle, la direction départementale des territoires (DDT) et les services de la préfecture ont été pleinement mobilisés, via notamment :

- **le pilotage** de l'élaboration du bilan annuel de l'accidentalité routière;
- l'instruction des différents avis le suivi du déploiement des et arrêtés de circulation (plus de 2 000 demandes de circulation des transports exceptionnels en 2022);
 - radars fixes et autonomes et la mise en œuvre d'actions pour la sécurité routière.

FOCUS -

Un travail mené pour améliorer la sécurisation des passages à niveau, en coopération avec l'ensemble des acteurs locaux.

Les passages à niveau restent une source d'accidents routiers, dont 98 % sont dus à un non-respect du Code de la route. Dans le cadre du plan national de sécurisation enclenché en 2019, des travaux ont été lancés le 6 janvier 2022 par la commission départementale de suivi de sécurisation des passages à niveau (CDSPN), sous l'égide du préfet, pour identifier notamment les besoins d'entretien, de travaux et de limitation des vitesses d'approche, au plus près du terrain.

1.3 Lutter contre les violences familiales et les violences faites aux femmes

Les chiffres témoignent à la fois d'un phénomène de société préoccupant et d'une libération de la parole, qui permet d'identifier un nombre de cas plus importants.



3 000 victimes de violences intrafamiliales constatées

- + 22 % pour les violences conjugales par rapport à 2021 (+ 15 % au niveau national)
- 7 % pour les autres violences intrafamiliales (+ 7 % au niveau national)

Les violences intrafamiliales : une attention particulière est portée dans la Marne au maillage territorial de l'accueil et de la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales au sein des commissariats, pour favoriser la libération de la parole et le recueil des témoignages.



5 Salles « Mélanie »

ouvertes dans le département pour l'audition des enfants victimes



82 000 €

L'Etat finance la présence d'intervenants sociaux en commissariat et en brigade (via le FIPD) notamment à Reims, Châlons, Epernay, Vitryle-François, Gueux, Montmirail, Sézanne, Bazancourt et Fismes



12 000 €

pour le financement de stages de responsabilisation des auteurs de violences conjugales

Les violences conjugales : une action coordonnée est mise en œuvre pour prendre en charge et prévenir ces violences.

Un exemple : la Maison des femmes à Reims, ouverte en juin 2021 et inaugurée le 8 mars 2022, soutenue financièrement par l'État, constitue un lieu unique d'accueil fournissant une aide complète aux femmes victimes de violences.



1.4 Garantir la sécurité des produits et la protection du consommateur

Les services de l'État portent également la sécurité alimenune attention particulière et taire des citoyens : quotidienne à la sécurité des consommateurs et à la lutte contre les fraudes économiques.

Ainsi, pour protéger les consommateurs, la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) effectue notamment des enquêtes pour garantir le fonctionnement loval de l'économie.

- Un exemple : face aux attentes légitimes consommateurs concernant l'origine des produits, avec un engouement pour les produits français, les circuits courts et les labels comme le « bio », plusieurs actions de contrôles ont été menées afin de :
 - vérifier le respect des normes de commercialisation.
 - lutter contre les fraudes sur les marquages, dont le « made in France ».

Les services de l'État s'assurent

• Un exemple : en début d'année 2022, deux opérations de retraits-rappels d'envergure nationale ont été menées, concernant des pizzas surgelées et des chocolats.



Visites effectuées



Établissements contrôlés



Cas de gestion des alertes et des crises



À l'issue des visites

79 avertissements. 43 injonctions, 8 procédures contentieuses

- Les contrôles visent tout particulièrement les aliments d'origine animale. L'inspection des abattoirs agréés, par exemple à Vitry et à Caurel, passe notamment par:
 - la vérification de la bonne santé des animaux destinés à la consommation. ainsi que du bon état sanitaire des viandes et abats.
 - une attention particulière apportée au bien-être animal, depuis le déchargement des animaux jusqu'à leur abattage.

Inspections d'établissements ¹	260
Alertes	15
Certificats à l'export émis	700

¹ Établissements de fabrication, d'entreposage et de vente de denrées

FOCUS

Une attention particulière portée aux EHPAD

En lien avec les révélations sur les conditions des personnes âgées en établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EPHAD), plusieurs actions ont été diligentées dans le secteur médico-social. Une enquête sur les résidences autonomie a permis de détecter des pratiques litigieuses (frais abusifs pour des prestations non réalisées).

1.5 Prévenir et gérer les risques naturels et technologiques



En 2022, l'État a été mobilisé pour faire face aux risques naturels et technologiques.

Une des premières clefs, c'est que les citoyens soient informés et sensibilisés à la réponse à adopter face à ces risques.

C'est tout l'objectif de la journée nationale de résilience face aux risques naturels et technologiques, dont la première édition s'est tenue le 13 octobre 2022, pour :

- développer la culture du public sur les risques naturels et technologiques ;
- se préparer à la survenance d'une catastrophe ;
- développer la résilience collective face aux catastrophes.

Quels sont les risques naturels dans la Marne?



1/3 du territoire touché par le risque d'inonda-



Une centaine de communes

concernées par le risque de glissement de terrain, principalement sur la montagne de Reims



+ de 1 000 cavités présentes

Par ailleurs, les risques industriels et technologiques font l'objet d'un contrôle actif des services de l'État, pour prévenir les accidents.

C'est tout le rôle de l'unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (UD DREAL) autour des établissements industriels et des installations de taille conséquente.

203 contrôles

des installations classées sur les sites industriels

2 exercices sur site SEVESO, avec tous les acteurs du territoire

Suite à l'incendie de Lubrizol à Rouen en 2019, des actions ont été réalisées en 2022 pour renforcer la sécurité des sites SEVESO, notamment :

- le contrôle des établissements proches des sites SEVESO, afin d'apprécier leur activité et prévenir les risques d'effets « domino »,
- le contrôle de la sous-traitance dans les installations SEVESO.

D'autres actions ciblées ont également été menées :

• Un exemple, les stations-services : réalisation d'une action « coup de poing » fin 2022 pour évaluer la sécurité de ce secteur d'activité, au niveau de la région Grand Est, notamment contre les risques d'incendie.





2.1 Accompagner le déploiement des énergies renouvelables

FOCUS

Le changement climatique : la tornade de Suippes

Le 17 novembre 2022, une mini-tornade a traversé la commune de Suippes. Si des dégâts matériels ont été occasionnés, notamment sur la caserne des pompiers, aucun des 3 800 habitants n'a été blessé. L'engagement de tous a permis de sécuriser les habitations et les bâtiments : sapeurs-pompiers, militaires, gendarmes, agents d'Enedis, employés de la commune.

Ce phénomène violent s'inscrit dans la multiplication des évènements climatiques extrêmes sur l'ensemble du territoire, et confirme la nécessité de lutter rapidement et efficacement contre le changement climatique.

La France, ainsi que ses partenaires européens, s'est fixée pour objectif de **réduire de 55 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030**, pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Pour y parvenir, le déploiement des énergies renouvelables constitue une priorité, à laquelle le département de la Marne participe.



58 %

de l'électricité consommée par le département de la Marne y est produite

84 % de cette production est assurée par l'éolien



558 éoliennes

2 GWh produits chaque année 2º département français en matière d'éolien installé



7 centrales photovoltaïque au sol

178 MWh produits chaque année, soit + 160 % en 2 ans 12 parcs en instruction

Pour assurer un **déploiement harmonieux et équilibré des énergies renouvelables**, l'État accompagne, en lien avec les collectivités locales, la mise en œuvre des projets.

C'est tout l'objectif de la **démarche Paysages & Energies**, co-pilotée par la direction départementale des territoires et le conseil départemental :

- L'objectif : dresser un état des lieux précis des structures déjà implantées dans la Marne, pour répartir au mieux les énergies de demain (éolien, photovoltaïque, méthanisation).
- Un exemple d'outil : l'Atlas des paysages de l'énergie, en cours d'élaboration.
- **Un moment clef** : une cinquantaine de personnes se sont réunies en décembre pour lancer ces travaux.



QUESTIONS À : Kévin Gras, Référent « énergies renouvelables » de la direction départementale des territoires de la Marne



Quel est votre parcours?

J'ai étudié à l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE), une école d'ingénieurs de l'Etat spécialisée dans l'aménagement durable du territoire. Je me suis spécialisé en Aménagement et Politiques Urbaines.

En sortie d'école, j'ai ensuite pris un premier poste, celui que j'occupe actuellement, en tant que chef d'unité territoriale du Grand Reims et du Pays d'Epernay, à la direction départementale des territoires (DDT), au sein de laquelle je suis également « référent énergies renouvelables ».

Pourquoi avoir choisi le département de la Marne pour ce premier poste ?

Tout d'abord parce qu'il s'agit d'un territoire diversifié en terme d'aménagement territorial entre le pôle urbain dense de Reims, les coteaux champenois et la plaine crayeuse. Cette dernière présente une forte dynamique sur le plan des énergies renouvelables, avec la possibilité d'accompagner des projets complexes et intéressants pour l'aménagement du territoire de demain.

Par ailleurs, j'ai choisi la Marne parce que c'est un département avec une composante rurale. On parle beaucoup du verdissement des villes, et c'est primordial. Toutefois, il ne faut pas oublier que la transition écologique se joue tout autant dans les territoires ruraux!

Pour ne prendre qu'un exemple, la ville est un espace de transition rapide avec le déploiement des mobilités douces (vélo, marche, mobilité électrique...), mais il faut aussi permettre à la ruralité de s'adapter aux enieux de la mobilité de demain. A ce titre, nous suivons le déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques, qui est piloté par les acteurs locaux. C'est également cette opportunité d'accompagner la transition écologique de la ruralité qui m'a attiré dans les missions que j'occupe actuellement.

Vos missions portent tout particulièrement sur l'appui au développement des énergies renouvelables : quels sont les éléments marquants de cette mission ?

La chose la plus importante à mon sens, c'est la nécessité de bien connaître les politiques nationales, mais aussi le territoire et ses acteurs locaux, au premier rang desquels les élus. Nous menons un vrai travail de concertation pour accompagner les projets d'énergies renouvelables, dans le cadre des pôles « énergies renouvelables » de la Marne, avec tous les acteurs : le porteur projet, les élus, et les partenaires techniques et instructeurs. Ces projets

sont ensuite présentés au préfet.

Cela implique donc de beaucoup concerter, au-delà de l'État : c'est tout l'objectif de la démarche « Paysage et Energies », co-portée avec le conseil départemental, pour définir une boîte à outils afin de mieux intégrer les énergies renouvelables par unité paysagère marnaise.

Quelles sont les perspectives pour 2023 ?

L'enjeu sera de planifier le développement des énergies renouvelables, avec les élus, pour que cette démarche vienne du territoire. L'année 2023 sera peut-être aussi l'année, nous l'espérons, de projets citoyens participatifs, qui viennent des habitants, et qui permettent un partage de la valeur. Les énergies renouvelables créent des richesses, des emplois, dont les citoyens peuvent (et doivent) bénéficier. En un mot, c'est une logique gagnante-gagnante que l'État souhaite encourager. Il faut aussi que les projets d'énergies renouvelables permettent de financer des projets de restauration de la biodiversité, ce que prévoit la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables.

2.2 Encourager la rénovation énergétique



La rénovation énergétique des bâtiments, publics et privés, présente un double enjeu :

- Un enjeu social : au vu de l'ancienneté du parc de logements marnais, la rénovation constitue un moyen de lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne.
- Un enjeu écologique : c'est également un outil majeur de verdissement de nos logements, qui constituent, du fait notamment du chauffage, une source importante d'émissions de GES.

La direction départementale des territoires, en tant notamment que délégation locale de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) :

- instruit les demandes de financement;
- accompagne les collectivités locales dans leurs actions de rénovation énergétique, en concluant avec elles des opérations programmées d'amélioration de l'habitat visant à requalifier un quartier bâti et en soutenant leurs expérimentations;
- porte la politique de rénovation énergétique.

Instruction au niveau local



880

logements

dont un dossier MaPrimeRénov' Copropriétés à Saint-Memmie 193 lots, 7,6 M € de subventions

Instruction au niveau national



4 797 dossiers MaPrimeRénov'

4 707 propiétaires occupants 90 propiétaires bailleurs



18,9 M €

pour 60,2 M € de travaux



• Le comité de la rénovation énergétique de la Marne s'est tenu pour la première fois en mars 2022, avec tous les acteurs concernés (services de l'État, collectivités locales, bailleurs sociaux et représentants du BTP). Ce comité a vocation à leur permettre, chaque année, d'échanger sur la dynamique du secteur et les dispositifs existants.

2.3 Préserver la nature et la ressource en eau

FOCUS

Le pôle régional sur l'eau dans le Grand Est

Depuis 2020, un pôle régional sur l'eau a été installé par la préfète de la région Grand Est, face aux enjeux de la sécheresse, qui se renforcent dans cette région jusqu'à présent considérée comme un « château d'eau » en tête de plusieurs bassins.

Ce pôle travaille notamment à fournir aux équipes des départements, mobilisées par la gestion de crise et l'instruction des projets, des éléments permettant de se projeter à plus long terme (retours d'expérience, échanges d'information, connaissances sur le changement climatique).

La protection de l'eau et de la nature a pris une acuité particulière en 2022, avec l'épisode de sécheresse intense à l'été 2022, raréfiant l'accès à l'eau. Le département de la Marne a été concerné, puisque de janvier à juillet 2022, il a manqué environ 1 mois et demi de précipitations par rapport aux valeurs normales.

La gestion de la crise liée à la sécheresse de l'été, qui s'est poursuivie à l'automne, a nécessité :

- 11 comités exceptionnels de la ressource en eau, réunis par le préfet, avec l'ensemble des parties prenantes,
- 6 arrêtés de restriction des usages de l'eau pris, à partir de juin 2022, pour assurer la sobriété des usages et un partage équitable de la ressource.

Au plus fort de la crise, 11 bassins sur 16 étaient concernés par des mesures de restrictions

L'État a également accompagné la profession agricole face à la sécheresse, en mettant en place :

- des dérogations à la levée des cultures dérobées, d'intérêt écologique, et dont la production conditionne la réception d'aides par les agriculteurs (comme le volet écologique de la PAC),
- un dossier de demande de reconnaissance d'une calamité agricole sur les productions fourragères.

Suite à cet épisode, les services de l'État ont lancé une réflexion sur **les pistes d'action** pour mieux s'adapter à la rareté de l'eau. Ces dernières ont été abordées lors d'un comité de la ressource en eau en fin d'année, qui a permis de faire un retour d'expérience de la crise.

Enfin, l'État s'engage sur le long terme pour protéger la biodiversité et la ressource en eau, avec notammment la signature des plans d'actions opérationnels territorialisés (PAOT) pour 2022-2027, qui font office de feuille de route des acteurs marnais pour les 6 années à venir.

- Le PAOT Eau vise à retrouver un état optimal des masses d'eau à l'horizon 2027, en mettant en place les bonnes actions, au bon endroit et au bon moment.
- Le PAOT Nature et Biodiversité, élaboré dans une démarche participative, vise, dans la même optique, à protéger la biodiversité du département.







3.1 Soutenir et dynamiser l'économie

FOCUS

Le conseiller départemental à la sortie de crise, un interlocuteur de première main pour les entreprises en difficulté

En 2021, pour faire face au mieux au ralentissement économique lié au Covid-19, un poste de **conseil- ler départemental à la sortie de crise** a été créé.

Ses missions:

- Il accueille et oriente les entreprises en situation de fragilité financière, en toute confidentialité ;
- Il propose une solution adaptée et opérationnelle à chaque entreprise, en fonction de sa situation ;
- Il peut également mobiliser les outils d'accompagnement financier mis en place par l'État (ex : aménagement de dettes), en s'appuyant, le cas échéant, sur les services de médiation du crédit de la Banque de France et des entreprises.

Son activité en 2022 :

L'activité du conseiller départemental à la sortie de crise a continué d'être importante, notamment dans le contexte de la crise énergétique, avec :

- la restructuration des PGE en début d'année ;
- les aides aux entreprises grandes consommatrices de gaz et d'électricité à compter de mai ;
- l'accompagnement des TPE et PME pour faire face à la crise énergétique en fin d'année.



L'État accompagne les entreprises face à la crise

L'action de l'État en matière de • soutien à l'économie s'est inscrite, en 2022, dans la continuité des deux années précédentes.

En effet, la guerre en Ukraine et son impact inflationniste ont succédé à la crise de la Covid-19, • avec une forte hausse des prix de l'électricité et du gaz. Pour aider les entreprises à faire face à cette crise de l'énergie, l'État a mis en place plusieurs mesures:

Une réunion tous les trimestres du comité départemental d'examen des problèmes de financement En parallèle, les services de préfet;

- La mise en place d'un poste de conseiller départemental à la sortie de crise, en 2021, qui a constitué un point d'entrée pour toutes les entreprises en difficulté;
- Le recours à l'activité partielle longue durée (APLD), en cas de ralentissement ou d'arrêt temporaire de l'activité;
- L'instauration d'un prêt garanti par l'État (PGE) « résilience ».

des entreprises (CODEFI) l'État, et notamment le réseau élargi, avec les acteurs éco- de la direction départementale nomiques, présidée par le des finances publiques (DDFiP), Enfin, en 2022, l'activité paront suivi la situation éconolocaux, avec:

- Des réunions d'information sur la situation économique avec les acteurs de l'économie locale,
- Des réunions sectorielles en fonction des difficultés spécifiques rencontrées par certains secteurs:
 - Un exemple : en décembre, le préfet a tenu des réunions, avec les professionnels concernés, pour rappeler les aides destinées aux boulangers confrontés à la hausse des tarifs de l'énergie (dont la simulation peut être obtenue sur le site impots.gouv.fr).

tielle a continué à soutenir la mique au plus près des acteurs préservation des emplois et des compétences des salariés.

21,8 millions

d'heures indemnisées pour un montant total de plus de 213 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire

305 000 heures indemnisées pour près de 2,9 millions d'euros en 2022

salariés en activité partielle dont 41 % de femmes



L'État soutient l'activité économique et la reconquête industrielle

Annoncé en octobre 2021, le plan France 2030 est entré cette année dans sa phase de déploiement.



54 Md €



10 grands objectifs pour réindustrialiser notre économie, tout en la rendant plus verte, plus compétitive et plus souveraine

Afin d'assurer le déploiement de ce plan France 2030, les services de l'État se sont mobilisés tout au long de l'année pour informer les entreprises, les partenaires économiques et les élus sur les « appels à projets » en cours et échanger avec eux.

Quelques exemples d'entreprises soutenues par l'État, notamment dans le cadre de France 2030 :

- Vitibot, pour son projet « Bakus - Muance, pour son projet de création - Global Bioenergies, dont l'unité 100 % Autonome », qui vise à mettre d'une usine de production destinée à de production a été relocalisée au point une technologie radar per- produire une formule d'isolation in- à Pomacle-Bazancourt, lauréate mettant aux robots de travailler en novante, fondée notamment sur un de l'appel à projets « Première autonomie dans les vignes, et de nouveau type de béton ultra perfor- usine » pour le développement reconnaître la vigne et ses compo- mant, 3 à 4 fois plus léger que le béton de composants biosourcés, nosants pour adapter leurs travaux; bénéficiera d'une aide de 1,187 M €.

actuel; ce projet permettra de gagner tamment pour les secteurs cosen rentabilité, en délais de produc- métique et agroalimentaire. tion et en empreinte carbone.







3.2 Protéger les salariés



Si l'État soutient les entreprises, il garantit aussi la protection des salariés. L'inspection du travail veille notamment à la bonne application du droit du travail.



1 475 interventions

757 contrôles 389 enquêtes



67%

de ces interventions ont porté sur des actions prioritaires

En 2022, **les actions prioritaires de l'inspection du travail**, définies dans le plan national d'action du système d'inspection du travail 2020-2022, se sont concentrés sur les enjeux suivants :

- la lutte contre le travail illégal et le contrôle des salariés en situation de détachement ;
- l'égalité professionnelle ;
- · la fraude à l'activité partielle ;
- les conditions d'emploi et de travail des salariés des petites et moyennes entreprises (PME) dans le secteur du BTP.

Par ailleurs, les services de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) assurent une mission de renseignement sur le droit du travail, vis-à-vis des salariés comme des employeurs.



3 732

demandes

de renseignements

traitées, dont
64 % sur les contrats de travail
11 % sur les maladies
ou accidents de travail
3 % sur l'emploi et la formation
1 % sur la santé et
la sécurité au travail



86 % par téléphone



en présentiel, sur rendez-vous

3.3 Accompagner le monde agricole

FOCUS

Le « plan Champagne », gage d'une sécurité renforcée pour une filière d'excellence française

Le département de la Marne se distingue par son activité viticole avec sa filière Champagne, qui constitue un secteur d'activité d'excellence.



6 Md €

de chiffre d'affaires



1er AOC

viticole mondiale (en valeur)



La Marne

1er département producteur

Au regard des enjeux spécifiques de ce secteur, la sécurisation de la filière Champagne constitue un enjeu important. C'est la raison pour laquelle le « plan Champagne », créé en 2012, a été reconduit en octobre dernier par la préfecture de région, la gendarmerie et le comité Champagne.

Ce plan prévoit notamment la création d'unités baptisées « Gend-Viti », qui accompagnent les exploitants et les maisons de production, notamment lors des périodes sensibles (vendanges, cambriolages de celliers en fin d'année).



2

vols de raisin

- 88 % par rapport à 2021



4 316

bouteilles volées

- 72 % par rapport à 2019



15 200

capsules volées

- 76 % par rapport à 2019







Le monde agricole constitue une priorité des pouvoirs publics.

L'agriculture est ainsi la clef de :

- la reconquête de notre souveraineté alimentaire,
- la transition écologique et l'adaptation au changement climatique.



Instruction de



50 demandes d'aide à l'installation de jeunes agriculteurs



554 demandesd'autorisation d'exploiter



de modernisation des exploitations



3.4 Avancer vers le plein emploi



L'État pilote la revitalisation des bassins d'emploi

L'obligation de revitalisation des bassins d'emplois a célébré son 20e anniversaire en 2022.

Cette dernière est activée par le préfet lorsqu'une entreprise de plus de 1 000 salariés effectue un licenciement collectif pour motif économique qui affecte, par son ampleur, l'équilibre du bassin d'emploi où elle est située. L'entreprise, après négociation avec l'État, et en lien avec les élus, va remplir des engagements financiers qui vont venir abonder un fonds de revitalisation.

Dans le département de la Marne, 4 bassins d'emploi (Reims, Épernay et Vitry-le-François et Châlonsen-Champagne) bénéficient d'un fonds de revitalisation, mutualisant les contributions des entreprises relevant de leur territoire.

Parmi les actions financées en faveur de l'emploi en 2022, figurent :

- dans la majorité des cas, des aides à la création d'emploi ;
- des prêts à taux zéro ;
- des aides à la création et la reprise d'entreprise ;
- le financement de structures d'insertion par l'activité économique et d'entreprises adaptées.



dossiers retenus



255 créations d'emplois



723 853 € engagés

284 000 € pour le bassin d'emploi de Reims 262 500 € pour le bassin d'emploi de Châlons-en-Champagne 119 000 € pour le bassin d'emploi de Vitry-le-François 58 352 € pour le bassin d'emploi d'Épernay

FOCUS

Une dynamique positive de l'emploi en 2022

La situation de l'emploi s'est améliorée dans la Marne en 2022. Sur l'année, le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A) a diminué de 7,7 % pour atteindre un niveau historiquement bas. Au regard du contexte économique et de l'objectif national de parvenir au plein emploi en 2027, les services de l'État dans la Marne restent fortement mobilisés.

L'État va chercher les publics les plus éloignés de l'emploi

Si la situation de l'emploi s'est améliorée dans la Marne, certaines personnes restent éloignées du marché du travail. Par ailleurs, de nombreux métiers s'avèrent en tension et des emplois sont vacants dans différents secteurs.

L'État agit pour **aller « chercher » ces publics**, qu'il s'agisse de personnes handicapées, de seniors, des demandeurs d'emploi de longue durée ou des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Pour construire un monde du travail plus inclusif, le développement des **entreprises adaptées**, qui emploient au moins 55 % de **travailleurs en situation de handicap** parmi ses effectifs de production, se poursuit.



10

entreprises adaptées

dont 1 nouvelle entreprise adaptée en 2022, 3 M € d'aides, 185 ETP



17

CDD « tremplins »,

pour faciliter la transition vers d'autres employeurs privés ou publics 4 entreprises adaptées concernées 130 000 € de soutien

FOCUS

Les « vendanges partagées », un programme soutenu par l'État

Le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) « 100 % inclusion » porté par un consortium de 5 acteurs sur les bassins d'Epernay, Sézanne et Vitry-le-François, a été mobilisé, dans le cadre d'un programme d'accompagnement socio-professionnel, construit autour de l'action « vendanges partagées », ayant pour objectif l'émergence de projets professionnels, au bénéfice de 225 personnes éloignées de l'emploi.

Les personnes concernées participent aux vendanges en bénéficiant d'un suivi quotidien et d'un accompagnement complet tout au long de la période, notamment sur le plan logistique (qu'il s'agisse du déplacement, de la prise en charge des repas, ou de la garde des enfants), afin de réunir toutes les chances pour leur permettre de se rapprocher de l'emploi.



L'État encourage l'emploi des jeunes, notamment via l'apprentissage et l'insertion

Les jeunes constituent **un public prioritaire de la politique de l'emploi et d'insertion sociale**. Si au 4^{ème} trimestre 2022, le taux de chômage en France était de 7,2 %, il était deux fois plus élevé, à hauteur de 16,9 %, chez les jeunes.

FOCUS

L'apprentissage, en progression dans la Marne

L'apprentissage, puissant levier d'égalité des chances, **constitue une priorité de l'État** et un investissement dans l'avenir notre jeunesse.



7 570

+ 15,3 % par rapport à 2021 7 360 contrats dans le secteur privé



1359

ont bénéficié de l'aide à la mobilité (permis de conduire) avec 877 875 € de soutien

Par ailleurs, dans le cadre du **plan « 1 jeune, 1 solution », lancé à l'été 2020**, et qui vise à offrir à tous les jeunes une solution adaptée à leur situation, un large éventail de dispositifs a été mobilisé :

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Contrat « initiative emploi » (CIE)

Parcours emploi compétences (PEC)

Insertion par l'activité économique (IAE)

2 138 jeunes

18 % des bénéficiaires résident en quartier prioritaire de la ville (QPV)

429 jeunes

57 % des bénéficiaires résident en quartier prioritaire de la ville (QPV)

655 jeunes

Par ailleurs, un nouvel outil a été créé, le 1^{er} mars 2022, à destination des jeunes les plus éloignés de l'emploi : le contrat d'engagement jeune (CEJ). Avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi, il succède à la Garantie jeunes.



Mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales, ce contrat, établi en fonction de la nature des difficultés du jeune, lui permet de bénéficier d'un accompagnement intensif avec une mise en activité de 15 à 20 heures par semaine, pendant une durée maximale d'un an.



2 476

18 % des bénéficiaires résident en quartier prioritaire de la ville (QPV) 42 % des bénéficiaires ont un niveau infra-CAP



pour les volets accompagnement professionnel, logement et mobilité



-6,9%

de jeunes inscrit auprès de Pôle emploi en 2022 (catégorie A) - 2,6 % de jeunes inscrits toutes catégories confondues (A, B, C)

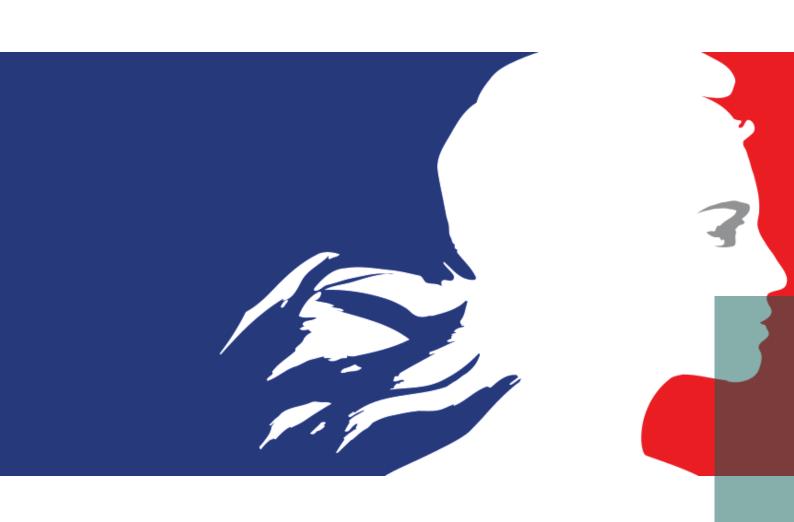
Un exemple : le Club de Prévention d'Epernay a été retenu, au titre de l'appel à projet régional, pour la mise en œuvre d'un parcours intégré d'accompagnement vers l'emploi pour les jeunes en rupture.



5 missions locales

avec la mission locale de Reims, une des 20 premières créées en France





La cohésion sociale et la citoyenneté

4.1 Lutter contre la pauvreté

FOCUS

Les points conseil budget (PCB), un accompagnement de proximité pour les personnes en difficulté

Les points conseil budget (PCB), dont l'implantation sur tout le territoire a été généralisée en 2019, sont des dispositifs d'accompagnement des personnes confrontées à des difficultés financières. Ce dispositif a vocation à :

- répondre à un besoin social, notamment pour les personnes en situation de rupture (familiale, chômage, retraite, etc.),
- permettre de repérer des personnes en difficultés non connues des services sociaux.

Les points conseil budget proposent des services gratuits d'accueil, de diagnostic et d'accompagnement budgétaire. L'État contribue au financement de ces structures et anime le réseau départemental.



points conseil budget
(PCB) labellisés dans la Marne



3 653 entretiens réalisés en 2022 L'État travaille à prévenir et réduire la pauvreté dans la Marne, dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Sortir durablement de la pauvreté, cela implique de pouvoir avoir un emploi, et participer à la vie sociale du pays : c'est la raison pour laquelle cette politique passe d'abord par l'insertion par l'activité économique.

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé, qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques.



36 structures de l'insertion

par l'activité économique (SIAE) conventionnées par l'État 19 ateliers et chantiers d'insertion 7 entreprises d'insertion 6 entreprises de travail temporaire d'insertion 3 associations intermédiaires 1 entreprise d'insertion par le travail



1 787

787 personnes bénéficiaires de minima

sociaux 451 personnes résidant dans un quartier prioritaire de la ville 294 personnes de + de 50 ans 141 personnes reconnues travailleur

handicapé



6,8 M €

d'aides aux postes

pour le salaire, l'encadrement et l'accompagnement des personnes suivies en insertion



indépendant

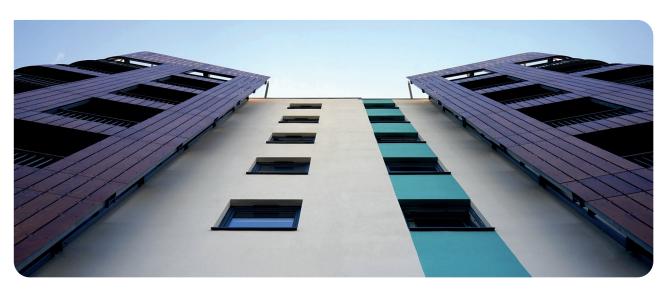
432

sorties des structures d'insertion en 2022, dont 107 personnes avec un emploi durable (CDI ou CDD de + de 6 mois) 154 personnes avec une solution vers l'emploi (contrats aidés, CDD de - de 6 mois, entrée en formation)



Visite de la Première ministre Banque alimentaire de Reims

4.2 Favoriser l'accès au logement



Parce que l'accès au logement constitue une **condition indispensable à l'intégration sociale, la sécurité et la santé des citoyens**, les services de l'État travaillent, avec le conseil départemental, à améliorer l'accès au logement dans la Marne.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan national pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme, lancé en 2017, et qui fait de l'accès et du maintien dans le logement une priorité pour la réinsertion des personnes sans domicile.

Le plan s'articule autour de 5 priorités, parmi lesquelles :

- privilégier l'accès direct au logement, sans passer par les dispositifs d'hébergement,
- renforcer l'accompagnement social, pour prévenir les ruptures dans les parcours résidentiels.



244 logements sociaux attribués

à des personnes sans abri ou sortant des dispositifs d'hébergement



mesures d'intermédiation locative

+ 114 % par rapport à 2020



179

ménages accompagnés

par le dispositif d'accompagnement et de prévention par l'insertion pour le logement (APRIL)

En parallèle, puisque tous les quartiers ne sont pas égaux face aux enjeux de sans-abrisme et de mal logement, l'État travaille, avec les collectivités territoriales, à accélérer la transformation des quartiers les plus en difficulté.

C'est tout l'objectif du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), lancé en 2014. Ce dernier prévoit la transformation profonde, en France, de plus de 450 quartiers prioritaires de la ville, en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics.

En 2022:

- la politique du renouvellement urbain est entrée dans sa **phase opérationnelle**, permettant de constater la transformation des quartiers prioritaires et du quotidien des habitants,
- les collectivités terrtoriales sont entrées dans leur phase d'évaluation finale des contrats de ville.



quartiers concernés dans la Marne

3 quartiers d'intérêt national : Croix-Rouge, Orgeval (Reims) et Le Hamois (Vitry-le-François) 3 quartiers d'intérêt régional : Europe, Châtillons (Reims) et Le Verbeau

(Châlons-en-Champagne)



+ ∠ Ma € supplémentaires

dans l'enveloppe nationale ANRU qui ont permis de prévoir des opérations nouvelles + 5,1 M€ pour Châlons-en-Champagne + 11,9 M € pour Reims

4.3 Encourager la citoyenneté



FOCUS

L'organisation de l'élection présidentielle et des élections législatives

Les élections constituent un moment essentiel d'exercice de la citoyenneté. En 2022, les services de l'État dans la Marne se sont chargés de l'organisation :

- de l'élection présidentielle, qui s'est déroulée les 10 et 24 avril 2022 ;
- des élections législatives, les 12 et 19 juin 2022. Pour ces élections, la préfecture gère également le dépôt et l'enregistrement des candidatures.



À l'élection présidentielle (73 % de participation)							
Votants au 1 ^{er} tour		279 634					
Votants au 2 nd tour		281 392					
Aux élections législatives							
Votants au 1er tour		175 060					
Votants au 2 nd tour		167 818					



L'État encourage le développement de la citoyenneté chez les jeunes

Parce qu'assurer la cohésion sociale implique de faire se développer l'esprit citoyen dès le plus jeune âge, l'État œuvre auprès des jeunes.

C'est tout l'objectif du service national universel (SNU), qui vise les jeunes âgés de 15-17 ans, pour :

- renforcer la cohésion nationale, en développant une culture de l'engagement,
- permettre un brassage social et territorial des jeunes.

Le service national universel se décline en trois temps :

- un séjour de cohésion de 2 semaines dans un autre département que celui où le jeune réside ;
- une mission d'intérêt général de 84 heures minimum tout au long de l'année ou 2 semaines consécutives hors temps scolaire ;
- et enfin, si le jeune le souhaite, un engagement volontaire d'une durée de 3 mois à un an (service civique, réserve, volontariat international, etc.).



structures

proposent des missions d'intérêt général 147 missions proposées



3

séjours organisés en février, juin et juillet 2022



392 jeunes inscrits



FOCUS

« Notre école, faisons-la ensemble »

La démarche nationale « Notre école, faisons-la ensemble » a pour objectif de faire émerger, dans le cadre de concertations locales, des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités.

Dans la Marne ce nouveau projet représente :

- un engagement volontaire des équipes éducatives associant l'ensemble des partenaires, notamment les collectivités territoriales compétentes,
- un travail commun et local destiné à permettre à chaque école ou établissement d'identifier des solutions adaptées pour améliorer la réussite de ses élèves.

Une cellule d'appui académique dédiée a vocation à piloter le suivi du dispositif.

116 écoles

ont témoigné d'un intérêt pour la démarche dont, 9 écoles ont un projet en cours de rédaction, 8 écoles ont un projet en phase d'examen au niveau départemental





21 collèges et 10 lycées

ont témoigné d'un intérêt pour la démarche, notamment le collège de Pontfaverger-Moronvilliers, dont le projet a été validé au niveau académique

L'État accueille de nouveaux citoyens

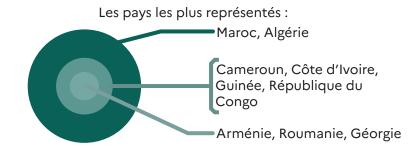
L'accueil dans les meilleures conditions des nouveaux citoyens constitue un aspect important d'une citoyenneté vivante.

Les services de l'État dans la Marne instruisent les **demandes de naturalisation** pour quatre départements : la Marne, l'Aube, les Ardennes et la Haute-Marne. C'est le rôle de la plateforme de l'ex-région Champagne-Ardenne, située à la sous-préfecture de Reims.



2 500 dossiers reçus

1 500 entretiens d'assimilation réalisés 1 013 personnes naturalisées



FOCUS

L'accueil des déplacés ukrainiens

En 2022, face à l'offensive russe en Ukraine, les services de l'État dans la Marne ont rapidement coordonné leur action, en lien avec les collectivités locales, afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions possibles les déplacés ukrainiens, et de leur permettre d'accéder à un hébergement, à l'assurance maladie, à l'allocation pour demandeur d'asile, à la scolarité, l'emploi et à l'apprentissage du français.

Une cellule « Ukraine » a été mise en en place en préfecture dès mars 2022 pour animer le travail avec les acteurs locaux.



1 125 personnes arrivées en

avec 470 ménages



ménages ont accédé au

logement,
via une mesure d'intermédiation
locative



30 familles

ont accueilli des personnes déplacées au titre de l'hébergement citoyen



2,6 M € mobilisés

pour le financement du dispositif d'accueil







5.1 Accompagner les villes de demain



L'État s'engage pour les villes moyennes et les petites villes, maillage incontournable du territoire

Pour des villes dynamiques et porteuses d'opportunités pour leurs habitants, l'État soutient le développement territorial et la revitalisation des centre-villes.

Les deux programmes « Petites villes de demain » et « Action cœur de ville » visent ainsi à redynamiser les centre bourgs des communes labellisées, à travers l'implantation et le maintien d'activités en cœur de ville notamment.

Au niveau national, ces deux initiatives mobilisent un investissement important :

Le programme « Petites villes de demain » est quant à lui dédié à

des communes de moins de 20 000 habitants au rôle important

pour les projets du territoire. Il vise à améliorer la qualité de vie

des habitants des petites communes et des territoires alentours,

en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dyna-

miques et engagées dans la transition écologique.



3 communes
Châlons-en-Champagne,
Épernay, Vitry-le-François
234 communes françaises

5 Md €

Le programme « Action cœur de ville » a pour cible les villes moyennes, qui constituent des espaces essentiels de vie et d'activité économique : 23 % des Français vivent dans une ville moyenne, et on y retrouve 26 % de l'emploi total. Il vise à améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et à conforter le rôle moteur de ces villes dans le développement du territoire.



10 communes

Blanc-Coteaux, Dormans, Fère-Champenoise, Fismes, Montmirail, Mourmelon-le-Grand, Pargny-sur-Saulx, Sermaize-les-Bains, Sézanne et Sainte-Ménéhould 7 chefs de projet recrutés par les collectivités

concernées, et dont le poste est financé à 75 % par l'État

2 réunions de l'ensemble du réseau départemental en 2022

+1 600 communes françaises 3 Md €

FOCUS

Le développement de l'habitat inclusif dans les communes « Petites villes de demain »

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en 2021, pour stimuler le déploiement de l'habitat inclusif dans les communes bénéficiaires du programme « Petites villes de demain », dans le cadre de la démarche « Bien vieillir ». Un objectif d'accompagnement de 100 projets par an jusqu'en 2026 a été fixé par le gouvernement.

Un exemple: Parmi les projets sélectionnés figure un projet marnais prometteur, qui vise à développer un habitat intergénérationnel inclusif dans **l'ancien couvent de Montléan à Montmirail**. L'association de Montléan-Nazareth, qui porte l'initiative, sera accompagnée par la Banque des territoires dans le montage de son projet.

L'État s'engage pour les quartiers les moins favorisés, clef de l'égalité des chances sur tout le territoire

L'État mène une politique de la ville ambitieuse et ouverte à tous les publics, pour réduire les écarts entre les différents quartiers des villes et renforcer la cohésion et l'équité du territoire national. Cette politique passe notamment par le soutien aux quartiers prioritaires de la ville.

Les contrats de ville couvrant initialement la période 2015-2020 ont été prolongés jusqu'au 31 décembre 2023. Le lancement de l'évaluation finale des contrats de ville a permis aux collectivités territoriales d'alimenter la réflexion de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour leur renouvellement en 2024.



4 contrats de ville

à Reims, Châlons-en-Champagne, Épernay et Vitry-le-François



12 quartiers prioritaires

dont 1 quartier de reconquête républicaine à Reims



48 386 personnes

habitent dans les quartiers prioritaires soit + de 8 % des habitants de la Marne



de dotation

politique de la ville (DPV) alloués en 2022 pour 24 projets

FOCUS

Des dispositifs spécifiques pour soutenir les quartiers prioritaires dans la Marne

- 2 cités de l'emploi, à Épernay et Reims ;
- 3 cités éducatives à Châlons-en-Champagne, Reims Croix Rouge et Colbert/Trois Fontaines ;
- 1 appel à projet « Quartiers d'été » pour proposer sur le temps des congés un temps de respiration et de découverte ou un temps de renforcement du lien social ;
- 1 appel à projet « Gilets Roses » ayant pour objectif de valoriser les actions proposées par des petites associations œuvrant pour les femmes résidant en QPV.



Visite de Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, à Châtillons le 23 septembre 2022

5.2 Soutenir les projets des collectivités territoriales

FOCUS

Les pactes territoriaux de relance et de transition écologique, au service de la relance et de l'écologie au plus près des territoires

Ces contrats constituent un outil transversal au service de la relance, de la reconquête des territoires et de la transition écologique, qui a vocation à s'inscrire dans le long terme sur la durée des mandats locaux. Le PTRTE permet aux EPCI de formaliser leur projet de territoire, dans un document-cadre partagé avec l'État et la région Grand Est.

L'État s'inscrit en partenaire des collectivités territoriales, qui peuvent réaliser des projets au plus près des besoins.

L'État soutient leurs projets d'investissement en faveur des territoires, qu'ils soient urbains, péri-urbains ou ruraux, notamment pour faire face aux nouveaux défis économiques, écologiques et numériques.

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) accompagne les grands projets d'investissement des communes et de leurs groupements.

66 dossiers

engagés en 2022 7,8 M € de dotation



La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a vocation à accorder aux collectivités territoriales des subventions pour la réalisation d'investissements dans le domaine économique, social, environnemental et touristique, ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) soutient, en investissement comme en fonctionnement, les actions d'aménagement, de développement durable et de cohésion des territoires.



2 opérations structurantes

au total avec 1,2 M € de soutien 56 % de l'enveloppe départementale



appui à France Services

au total avec 415 000 € de soutien 19 % de l'enveloppe départementale



soutien à Petites villes de demain

avec 227 000 € de soutien, pour le cofinancement des postes de chef de projet dédiés 10 % de l'enveloppe départementale

La dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) est quant à elle destinée au soutien de projets d'investissement structurants des départements, dans le cadre de l'aménagement de leur territoire.



3 dossiers

engagés en 2022 2,1 M € de dotation

Les 7 pactes territoriaux de relance et de transition écologique marnais sont entrés en vigueur en 2022, jusqu'en 2026.

FOCUS

Le fret ferroviaire marnais, bilan en 2022 : une solution trouvée pour chaque ligne de capillaire fret sur le territoire



23,7 M € de l'État 14 M € de la région Grand Est 10 M € du département de la Marne 2,75 M € du département de l'Aube 1,6 M € des EPCI concernés



La ligne Oiry/Esternay

70 km de voies, 145 trains par an, 5 chargeurs 29 M€ de travaux d'investissement



La ligne Coolus/Luyères

77 km de voies, 320 trains par an, 7 chargeurs 22 M€ de travaux d'investissement



Signature de la lettre d'intention, le 9 septembre 2022

QUESTIONS À: Emmanuelle Guénot, sous-préfète d'Épernay



culièrement œuvré à renforcer forts et les résultats de cette le fret ferroviaire : comment ce mission ? chantier a-t-il été lancé?

La Marne compte 4 lignes de fret capillaire. Un constat, établi fin 2021, a alerté sur l'état particulièrement dégradé de ces lignes.

Ainsi en octobre 2021, SNCF Réseau chiffrait à environ 175 millions d'euros les travaux d'investissement sur ces 4 lignes pour une pérennité de 10 ans. Sans réalisation de travaux en urgence, les lignes menaçaient d'être fermées fin 2022. Le préfet m'a donc nommée « référent fret ».

Effectivement, la préservation des lignes capillaires fret répondait à une double nécessité:

- ferroviaire indispensable pour l'économie locale, notamment agricole et agro-industrielle dans le département,
- développer un mode de transport moins bruyant, moins polluant et moins dangereux que le transport routier: à titre illustratif, la fermeture de la ligne Oiry / Esternay (180 000 tonnes de marchandises transportées par an), se traduirait par 12 000 camions sur les routes chaque année.

En 2022, vous avez tout parti- Quels ont été les moments

Une mobilisation exceptionnelle de tous les acteurs a vu le jour.

Un comité de pilotage s'est réuni régulièrement. La volonté commune de l'État, des collectivités locales (région, département, EPCI) a permis de trouver les financements nécessaires aux travaux d'investissement. Les chargeurs (agro-alimentaire) et SNCF Réseau contribuent pour leur part à la maintenance des lignes.

Ainsi, au bout de 18 mois, le travail de toutes et de tous a payé. Deux lignes sur quatre, Saint-Hilaire-au-Temple/Valmy et Vitry-le-François/ - assurer la pérennisation du fret Troyes, ont basculé sous le statut de lignes « utilité défense », et continuent d'être utilisées par l'armée. Le seul chargeur concerné par l'utilisation des lignes a pu disposer d'une solution alternative, et a basculé ses flux sur d'autres silos embranchés au réseau ferroviaire. Surtout, nous avons pu assurer la pérennisation des deux lignes Oiry/ Esternay et Coolus/Luyères.

> Un moment fort de ce chantier a été le 9 septembre 2022, où, à l'occasion de la foire de Châlonsen-Champagne, une lettre d'intention a été signée par les financeurs des travaux d'investissement, qu'il s'agisse du préfet de la Marne, du

président du conseil régional, du président du conseil départemental ou des présidents des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés. Cela a été un beau moment de réussite collective.

En quoi était-ce particulièrement important pour le territoire et pour l'avenir?

Parce que le fret ferroviaire est indispensable à l'économie du département, et parce que c'est un engagement ambitieux qui a été pris dans la loi portant lutte contre le changement climatique.

Parce qu'il est nécessaire de rétablir durablement l'attractivité, la compétitivité et la fiabilité du rail vis-àvis de la route.

C'est une grande satisfaction d'avoir vu aboutir ce projet de pérennisation des lignes de fret dans la Marne et c'est une belle aventure de cohésion et d'intelligence du territoire.

5.3 Améliorer l'accès des Marnais aux services publics de proximité

FOCUS

En 2022, le retour du stand des services de l'État à la foire de Châlons-en-Champagne

Parce que le contact avec les Marnais est essentiel pour les informer et échanger avec eux sur les différents services de l'État, et que la foire de Châlons-en-Champagne constitue un moment incontournable de la vie du département, l'année 2022 a marqué le retour du stand des services de l'État à la foire.

Ce stand a proposé de découvrir les services de l'État actifs dans le département et les principales politiques publiques mises en œuvre sur le territoire marnais.

Un stand des forces armées et de sécurité intérieure a été l'occasion pour les militaires, gendarmes, policiers et pompiers de faire découvrir leurs moyens d'action, leurs matériels et la diversité des métiers au service de la protection des citoyens.

Cela a aussi été l'occasion de promouvoir les métiers de la fonction publique et d'en faire savoir plus sur les recrutements.

L'État renforce le maillage territorial des services publics

Le déploiement des maisons « France Services »

Depuis 2021, les maisons France Services sont déployées sur tout le territoire, pour que chaque Français ait accès à un espace France Services à moins de 30 minutes de son domicile.

Les objectifs:

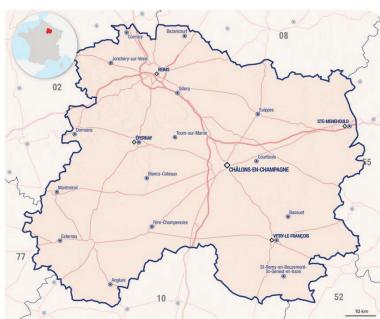
- assurer une plus grande accessibilité des services publics ;
- garantir une plus grande **simplicité des démarches administratives**, en regroupant en un même lieu des services de l'État, des collectivités territoriales et de divers opérateurs ;
- améliorer la **qualité du service proposé**, grâce à la mise en place d'un plan de formation des agents d'accueil et la définition d'un panier de services homogène, dans l'ensemble du réseau France Services.



18 maisons France Services labéllisées

dont + 4 nouvelles structures en 2022 à Fère-Champenoise, Montmirail, Sillery et Vitry-le-François





Les points d'accueil numérique

Les points d'accueil numériques (PAN) s'adressent aux usagers qui n'ont pas accès à **l'outil informatique** (ordinateur, imprimante, scanner) ou qui ne maîtrisent pas son usage.

Ce dispositif vise à venir en appui de la dématérialisation, pour éviter que cette dernière ne crée de nouvelles inégalités.

En pratique : les usagers se rendent à la préfecture de la Marne pour une démarche, soit en lien avec l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), soit en lien avec l'administration numérique pour les étrangers en France (ANEF).



en 2022

3 205 personnes pour des démarches liées aux titres d'identité, à l'immatriculation, au permis de conduire 1 533 personnes pour des démarches étrangers

FOCUS

Les points d'accueil numérique font leur entrée à la foire de Châlons

Pendant l'édition 2022 de la foire de Châlons-en-Champagne, le stand des services de l'État a présenté un point d'accueil numérique ANTS au Capitole. Dans ce cadre, 355 usagers ont été accueillis.



Le nouveau réseau de proximité des finances publiques

Issue d'une concertation avec les élus locaux, cette démarche s'est traduite, en 2019, par la signature d'une charte d'engagements entre le ministre de l'Action et des Comptes publics et le président du conseil départemental de la Marne.

Cette démarche vise à répondre au besoin de proximité des usagers des finances publiques, qu'il s'agisse des élus locaux, des particuliers ou des professionnels.

En 2022, la mise en œuvre du nouveau **réseau de proximité des finances** publiques s'est achevée, avec plusieurs avancées à noter :

- 4 nouveaux accueils de proximité hebdomadaires supplémentaires (Sermaize-les-Bains, Bassuet, Pargny-sur-Saulx et Sainte-Menehould) et 1 point campagne (Hermonville) ont été créés,
- Les particuliers peuvent désormais rencontrer un agent des finances publiques dans **21 communes autres** que celles où se situe un centre des finances publiques.



Inauguration de la maison France Services de Montmirail

L'État travaille à maîtriser les délais des démarches administratives

L'accès aux services publics, c'est aussi la capacité à réaliser ses démarches administratives, notamment d'obtention ou de renouvellement de titres d'identité, dans des délais raisonnables.

Depuis la fin de l'année 2021 et la sortie progressive de la pandémie, la hausse saisonnière des demandes de titres (examens, congés d'été) a conduit à une augmentation inédite de demande de nouveaux titres ou de renouvellement. Ce phénomène a engendré un engorgement des services chargés d'enregistrer les demandes et une dégradation des délais de prise de rendez-vous pour les usagers.

Face à ce constat, un plan national d'urgence visant à améliorer les délais de délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité a été engagé en mai 2022 avec la participation très active des mairies concernées.





Reims, du 7 juin au 29 juillet 2022



dans 24 communes



en juin-juillet 2022, dont + 3 864 rendez-vous supplémentaires proposés grâce à l'ouverture d'un centre temporaire d'accueil à Reims

QUESTIONS À : Jacques Lucbéreilh, sous-préfet de Reims



Quel était le constat en 2022?

Au sortir de la période de la crise sanitaire, une recrudescence des demandes de CNI et de passeport a été constatée au printemps 2022 dans la Marne, comme sur l'ensemble du territoire national. Elle conduit à un allongement très important des délais de prise de rendez-vous dans les mairies disposant d'un dispositif de recueil (DR) (délai de plus de 30 jours dans 63 % des communes du département disposant d'un dispositif de recueil et dans 90 % des départements métroppolitains), retardant d'autant d'obtention des titres.

Face à cette situation, le ministère de l'Intérieur a demandé aux préfets la mise en place dans chaque département d'un plan d'urgence à conduire en lien avec les communes disposant d'un dispositif de recueil, pour absorber cette augmentation des demandes de titres et raccourcir les délais de rendez-vous.

Quelles mesures ont été mises en place dans la Marne pour réduire les délais d'obtention des titres d'indentité?

Ce plan d'urgence a consisté notamment à promouvoir les pré-demandes en ligne, ce qui limite le temps de passage de l'usager à la prise d'empreintes, à ouvrir des plages horaires supplémentaires, à optimiser les rendez-vous pour éviter des temps morts, à favoriser les remises de titres sans rendez-vous, à inviter les communes à adopter un dispositif de prise de rendez-vous en ligne (moins chronophage que le contact téléphonique).

Par ailleurs, la ville de Reims a répondu favorablement à la sollicitation de l'État d'augmenter, pendant les mois de juin et juillet 2022, le nombre de dispositifs de recueil avec l'installation d'un Centre Temporaire d'Accueil (CTA) en installant 5 dispositifs de recueil supplémentaires sur des plages horaires étendues. Parallèlement, l'État a renforcé les effectifs des CERT (centres instructeurs des demandes dépendants de l'État) pour maîtriser également les délais d'instruction des dossiers.

L'État a d'ailleurs accompagné financièrement les collectivités qui se sont engagées dans cette démarche avec une augmentation, au plan national, de 10 M € de la Dotation Titres de Séjour (DTS).

En quoi était-ce un enjeu prioritaire pour les services de l'État?

Ils ont été rapides et assez spectaculaires: grâce à la forte implication de l'ensemble des 24 communes concernées et la mise en place du CTA de Reims, le délai moyen de Par ailleurs, l'installation de 5 dispoprise de rendez-vous au niveau départemental était redescendu de 70 jours en avril 2022 à 36 en juillet 2022. Le nombre de rendez-vous, inférieur à 2 000 par semaine, est passé à près de 3 000 en juillet 2022. En vitesse de croisière, les délais se

sont stabilisés autour de 40 jours et le nombre de rendez-vous autour de 2 500 au cours du deuxième semestre 2022.

Quelles sont les perspectives pour 2023?

Fin 2022, il apparaissait que les demandes de titres se maintenaient à niveau élevé et cette tendance s'est confirmée et amplifiée en 2023, avec la même forte augmentation au printemps.

Dès mars 2023, le ministère de l'Intérieur a fait part de son intention de répondre aux demandes des communes souhaitant se doter d'un dispositif de recueil en permettant l'installation de 2 500 dispositifs de recueil supplémentaires. 10 dispositifs de recueil supplémentaires ont été ou sont en cours d'installation dans la Marne.

Pour les communes qui consentent un effort en matière de prise de rendez-vous sur les mois de mai et juin 2023 et pour celles qui augmenteront le nombre de rendez-vous sur l'ensemble de l'année 2023, le montant de la DTS sera augmenté en 2023.

sitifs de recueil supplémentaires de mi-juin à mi-octobre à Reims permettra d'augmenter sensiblement le nombre de dépôt de demandes de titres, l'objectif étant d'atteindre un délai moyen de rendez-vous de moins de 30 jours en 2023.





Liste des sigles et acronymes

Α

ANAH : Agence nationale de DDFiP : Direction départemenl'habitat

ANCT : Agence nationale de la DDT : Direction départemencohésion des territoires

ANEF: Administration numé-France

ANTS: Agence nationale des titres sécurisés

AOC : Appellation d'origine contrôlée

APLD : Activité partielle longue durée

C

CDD: Contrat à durée détermi-

CDI: Contrat à durée indétermi- vestissement local née

CDSPN: Commission départementale de suivi de sécurisation des passages à niveau

CEJ: Contrat d'engagement jeune

CERT : Centre d'expertise et de ressources des titres

CIE: Contrat « initiative em- dépendantes « iolq

CODEFI: Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises

CTA: Centre temporaire d'accueil

D

tale des finances publiques

tale des territoires

DDETSPP: Diection départerique pour les étrangers en mentale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

> DETR: Dotation d'équipement GJ: Garantie jeunes des territoires ruraux

DPV: Dotation politique de la ville

DR: Dispositif de recueil

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DSIL: Dotation de soutien à l'in-

DSID: Dotation de soutien à l'investissement des départements

DTS: Dotation titres de séjour

EA: Entreprise adaptée

EHPAD: Établissement d'hébergement pour personnes âgées

ENR: Énergies renouvelables

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

F

FIPD : Fonds interministériel de prévention de la délinquance FNADT: Fonds national d'aménagement et de développement du territoire

GES: Gaz à effet de serre

IAE: Insertion par l'action économique

Ν

NPNRU: Nouveau programme national de renouvellement urbain

P

PAC: Politique agricole commune

PACEA: Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

PAOT: Plan d'action opérationnel territorialisé

PAN: Points d'accueil numérique

PCB: Point conseil budget

PEC: Parcours emploi compétences

PIC: Plan d'investissement dans les compétences

PGE: Prêt garanti par l'État

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

PME : Petites et moyennes entreprises

PTRTE : Pacte territorial de relance et de transition écologique

Q

QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

S

SNU: Service national universel

Т

TPE: Très petites entreprises



Préfecture de la Marne

1 rue Jessaint CS 50432 51036 Châlons-en-Champagne

Sous-préfectures

ReimsÉpernayVitry-le-FrançoisPlace Royale5 rue Eugène Mercier4 rue Maître Edmé51100 Reims51200 Épernay51300 Vitry-le-François